

Annexe n° 2-2  
**SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE  
SICAD**

**Guide du Citoyen**

**Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen**

Référence : Arrêté du Ministre .....en date du  
.....  
tel que modifié par l'arrêté en date du .....  
(Jort n°.....du.....)

Organisme : Ministère du Commerce  
Domaine de la prestation : Métrologie Légale .  
Objet de la prestation : Certificat de jaugeage

**Conditions d'obtention**

**Récipient de mesure fixe ou transportable conforme à un modèle  
approuvé**

**Pièces à fournir**

- Demande de jaugeage
- Décision d'approbation du modèle et certificat d'épreuve d'étanchéité délivré par un organisme agréé (pour les récipients neufs)
- Dernière attestation de jaugeage (pour les récipients de mesure en usage)

<b>Etapes de la prestation</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Délais</b>
- Etude de dossier - Opération de jaugeage - Délivrance de l'attestation	Service relevant de la Sous-Direction de la Métrologie Légale	- 1 semaine  - 1 semaine

<b>Lieu de dépôt du dossier</b>
Service : Sous-Direction de la Métrologie Légale Adresse : 1, rue Lavoisier Tunis 1000

<b>Lieu d'obtention de la prestation</b>
Service : Sous-Direction de la Métrologie Légale Adresse : 1, rue Lavoisier Tunis 1000

<b>Délai d'obtention de la prestation</b>
De 1 à 2 semaines

<b>Références législatives et/ou réglementaires</b>
Loi n° 99-40 du 10 mai 1999 relative à la Métrologie Légale Circulaire n°46 du 26 juin 1986 relative à la construction et l'utilisation de récipients-mesure de grande capacité